

## **L'ALLOCUTION PRONONCÉE FAIT FOI**

**Allocution prononcée par John M. Thompson, président du conseil d'administration, à l'occasion de la 154<sup>e</sup> assemblée annuelle des actionnaires le 25 mars 2010 à Québec, QC.**

Mesdames et messieurs, puis-je avoir votre attention s'il vous plaît, je vous remercie pour votre présence. Nous déclarons cette séance ouverte.

Je m'appelle John Thompson, président du conseil d'administration du Groupe Financier Banque TD. J'agirai à titre de président de cette assemblée comme le prévoient les statuts de la Banque.

J'aimerais vous remercier de votre participation à notre cent cinquante-quatrième assemblée annuelle.

L'ensemble des délibérations sont traduites simultanément en français. Les actionnaires peuvent poser des questions dans les deux langues officielles.

Les écouteurs placés sur votre siège vous permettent d'écouter la séance en français sur la fréquence deux.

Nous avons également des interprètes en langue signée ainsi que du sous-titrage qui apparaîtra en anglais à droite de la salle (votre gauche) et en français de l'autre côté.

Avant d'aller plus loin, je vous invite à éteindre vos téléphones cellulaires et vos Blackberry, vu qu'ils interfèrent avec la webdiffusion. Merci.

Je tiens à souhaiter la plus chaleureuse des bienvenues à nos actionnaires du Québec et d'ailleurs, ainsi qu'à tous ceux et celles qui nous écoutent par l'intermédiaire d'Internet.

Je voudrais également saluer nos employés dans l'assistance, tout particulièrement nos 80 lauréats du prix Vision en action de 2009. Ce sont nos meilleurs employés, et pour leur montrer à quel point nous apprécions leur travail, nous les avons tous invités à se joindre à nous à Québec.

Permettez-moi maintenant de vous présenter les personnes ici présentes.

À ma gauche, (votre droite) se trouve Ed Clark, président et chef de la direction de la Banque, et à ses côtés, voici Kevin Thompson, vice-président, Affaires juridiques et secrétaire de la Banque.

Nos administrateurs et nos dirigeants portent tous un insigne TD vert, et ils seront heureux de répondre à vos questions après l'assemblée.

Kevin Thompson agira à titre de secrétaire de l'assemblée. Charito de Vera et Pat Lee, représentants de l'agent des transferts et agent comptable des registres de la Banque, agiront en tant que scrutateurs.

J'ai obtenu une preuve satisfaisante que l'avis de convocation de la présente assemblée a été dûment annoncé et envoyé aux actionnaires de la Banque et, le quorum étant réuni, je déclare que l'assemblée est maintenant prête à siéger.

Nous avons placé sur chaque chaise un livret, dont la couverture présente l'ordre du jour. Cet ordre du jour s'affichera également à l'écran afin que vous puissiez y suivre le déroulement de l'assemblée.

J'aimerais maintenant vous dire quelques mots au sujet de l'année 2009.

Tout d'abord, je dois vous dire que je suis ravi d'être de retour au Québec. Je suis né à Montréal et j'ai grandi à Sainte-Adèle, il y a de cela un nombre d'années que je préférerais taire.

La relation de TD avec le Québec est encore plus ancienne que la mienne : elle remonte à 1860, lorsque nous avons ouvert notre première succursale sur la rue Saint-Jacques à Montréal.

Cette année marque donc le 150<sup>e</sup> anniversaire de notre présence au Québec, et nous sommes très heureux de souligner l'occasion en tenant ici notre assemblée annuelle.

Nous fêtons cet important anniversaire d'autres façons également. Par exemple, nous sommes actuellement partenaires du Musée national des beaux-arts du Québec pour l'exposition « De Pellan à Ferron. Sélection d'œuvres québécoises de La Banque TD ».

L'exposition a lieu jusqu'au 28 mars, vous avez donc encore quelques jours pour vous y rendre. C'est une vitrine extraordinaire sur quelques-uns des nombreux grands artistes québécois.

La TD a progressé de façon appréciable au cours du dernier siècle et demi et aujourd'hui, elle joue un rôle important dans la vie du Québec. Nous avons plus de 125 emplacements dans la province. Et notre participation à la vie québécoise dépasse le monde des affaires.

Au fil des ans, nous avons consacré des milliers d'heures et versé des millions de dollars au profit d'initiatives environnementales, culturelles et éducatives au Québec, visant à renforcer les collectivités où vivent et travaillent nos clients et nos employés.

Nous envisageons notre avenir dans cette remarquable province avec beaucoup d'enthousiasme et nous continuerons d'y tisser des liens solides.

Prenons maintenant quelques instants pour parler des résultats de TD en 2009.

L'an dernier, nous avons dit que TD serait reconnue comme étant une banque à faible risque, axée sur le service à la clientèle. Et c'est précisément ce que nous avons été.

Le bien-fondé de notre stratégie était manifeste au cours de la crise financière et de la récession, et il a contribué à la réalisation de résultats records dans une conjoncture financière extrêmement difficile.

Quels étaient ces résultats? M. Clark vous donnera des précisions dans quelques instants, mais j'aimerais vous en présenter un bref aperçu.

- Nous avons produit un bénéfice solide.
- Nous avons augmenté la valeur pour l'actionnaire et continué de verser un dividende substantiel.
- Nous avons dégagé un meilleur rendement sur chaque dollar de risque couru par rapport à nos pairs.
- Nous avons continué d'être les meneurs au chapitre des services bancaires de détail : et malgré des temps difficiles, nous avons affiché une croissance importante de nos prêts personnels et commerciaux.
- Et nous avons encore une fois été reconnu comme le chef de file en Amérique du Nord sur le plan du service à la clientèle.

Mais nos bons résultats ne se limitent pas à l'an passé, nous émergeons de la récession en position de force et avec le vent dans les voiles. D'ailleurs, nous venons d'annoncer un trimestre record.

De nombreuses raisons expliquent que nous arrivions à sortir de la récession en position aussi favorable. Permettez que je vous signale deux d'entre elles.

Dans un premier temps, notre culture axée sur la prudence en matière de risque nous protège des pires effets de la crise économique. Ensuite, nous avons été en mesure de continuer à investir dans la croissance à long terme, tant aux États-Unis qu'au Canada, y compris ici même au Québec.

C'est pourquoi nous sommes reconnues comme l'une des institutions financières du monde les plus solides et les mieux gérées.

En 2009, la TD a été nommée la meilleure banque en Amérique du Nord par le magazine *Euromoney*. Bloomberg nous a placés au premier rang d'après son *Top 20 Banking Strength Monitor*. Et nous demeurons également l'une des rares banques du monde ayant obtenu la notation Triple A de Moody.

J'aimerais maintenant vous entretenir quelques instants du rôle joué par le conseil d'administration, et du travail qu'il a accompli en 2009.

Le conseil d'administration fait porter son action sur de nombreux champs d'activité, mais j'aimerais mettre l'accent sur quatre de ces champs:

- la gouvernance d'entreprise;
- la gestion du risque;
- la stratégie; et
- les ressources humaines.

Parlons tout d'abord des progrès que nous avons réalisés en matière de gouvernance d'entreprise.

TD adhère aux principes de transparence et de responsabilité. Au cœur de cet engagement reposent les pratiques de gouvernance de la Banque, que le conseil d'administration évalue et actualise périodiquement.

En 2009, nous nous sommes penchés sur la composition du conseil d'administration, et nous avons élaboré une nouvelle planification de la relève à court et à long termes.

Nous avons étudié la gouvernance d'entreprise de nos nouvelles filiales, et nous avons mis en œuvre des pratiques de gouvernance dans l'ensemble de la TD.

Et nous avons abordé les nouvelles exigences de réglementation en matière de gestion du risque et de rémunération des dirigeants tout en demeurant axés sur des enjeux essentiels tels que la stratégie de la TD et les ressources humaines.

Dans la dernière année, la TD a été reconnue comme étant un chef de file en matière de gouvernance d'entreprise par deux organismes indépendants. GovernanceMetrics International a classé TD dans le premier pour cent des entreprises dans le monde, et le classement annuel *Board Games* de *Report on Business* nous accordait le premier rang ex æquo au Canada.

La gestion du risque représente un autre champ d'activité clé du conseil d'administration.

Les problèmes qui ont assailli l'industrie des services financiers ont placé la gestion du risque sous la loupe et ont souligné toute l'importance d'une solide culture axée sur le risque et de la fonction de surveillance exercée par le conseil d'administration.

En 2009, le conseil d'administration a surveillé la révision complète du cadre de gouvernance, de risque et de contrôle. Nous avons procédé à un examen minutieux des procédures de gestion du risque de la TD en fonction de ces conclusions et avons apporté les améliorations appropriées. Et nous nous sommes assurés de leur conformité aux nouvelles exigences réglementaires.

En raison de sa gestion rigoureuse du risque, TD a été l'une des rares institutions du monde à n'avoir nécessité aucun soutien gouvernemental pendant la crise financière.

Parlons maintenant de stratégie.

Le conseil d'administration joue un rôle très actif dans l'élaboration et l'approbation de la stratégie de la TD, qui constitue une pierre angulaire du succès de la Banque.

Notre stratégie globale est de générer une croissance rentable à long terme en bâtissant de solides franchises et en offrant de la valeur à nos clients, à nos actionnaires et à nos collectivités.

Voici certaines de nos réalisations en 2009 qui ont donné lieu à une croissance :

- L'achèvement de l'intégration de nos activités aux États-Unis pour former TD Bank, la banque américaine la plus pratique;
- L'élargissement de notre réseau de manière organique en ajoutant 57 nouvelles succursales de détail.
- Et sur le plan de la valeur apportée aux clients, nous avons obtenu le meilleur résultat au chapitre de la satisfaction de la clientèle dans le cadre du sondage de J.D. Power and Associates.

Le conseil d'administration a également concentré ses efforts sur les ressources humaines.

Une des responsabilités principales du conseil est de soutenir le solide processus de planification de la relève de la TD. Le conseil évalue périodiquement les candidats potentiels à l'ensemble des postes de haute direction, notamment celui du chef de la direction. Comme vous le savez, l'an dernier, nous avons prolongé le contrat de M. Clark, notre chef de la direction, au moins jusqu'en 2013.

Nous accordons également une attention considérable à la stratégie de gestion des talents de la Banque. Nous travaillons conjointement avec la haute direction de la TD pour trouver les moyens d'attirer les meilleurs dirigeants et d'assurer leur perfectionnement, en plus de maintenir une réserve suffisante de dirigeants.

Notre approche globale en matière de gestion de la relève, en plus de notre engagement à l'égard de la diversité, nous a permis de réunir un groupe de dirigeants exceptionnels et de gens talentueux dans tous les secteurs de notre organisation.

Le conseil d'administration veille également de façon prioritaire au développement continu de la main d'œuvre unique, inclusive et hautement motivée de la TD.

Nous sommes également ravis d'avoir remporté des prix à l'échelle mondiale, ayant notamment été désignée *l'un des 50 meilleurs employeurs au Canada par Hewitt Associates*.

Finalement en 2009, le conseil d'administration a aussi accompli un travail considérable au chapitre de la rémunération des dirigeants.

De concert avec des consultants indépendants, il a effectué un examen complet des programmes de rémunération du personnel de direction, modifiant certaines pratiques selon l'évolution des lignes directrices.

- Nous avons harmonisé la compensation des dirigeants aux risques liés à nos activités. Par exemple, tous les programmes de rémunération des dirigeants tiennent maintenant compte du risque et comportent maintenant des modalités de récupération. Ainsi, la Banque est en mesure de récupérer ou réduire des sommes déjà versées dans l'éventualité où des risques excessifs seraient pris ou lorsque de fausses déclarations seraient faites;
- Nous avons étendu la fonction de surveillance par le conseil d'administration à l'ensemble des principaux programmes de rémunération variable de la Banque, au-delà de ceux applicables à la haute direction; et
- Nous avons entrepris des mesures pour assurer la conformité de la TD aux principes établis par le Conseil de stabilité financière et entérinés par les pays du G20.

Il y a deux ans, les actionnaires nous exprimaient leur volonté d'avoir un mot à dire sur la façon dont la rémunération était versée aux dirigeants. Par conséquent, nous introduisons cette année le vote consultatif sur la rémunération. À titre d'actionnaires, vous aurez l'occasion plus tard ce matin d'enregistrer un vote consultatif sur la méthode de rémunération des dirigeants de la Banque.

Les deux dernières années ont présenté des défis considérables, mais TD a réussi à se démarquer par ses bons résultats malgré la conjoncture économique très difficile. Le fait de récolter un bénéfice record en 2009 témoigne du talent, de la détermination et du dévouement de Ed Clark, de son équipe de direction et des plus de 74 000 employés dévoués de TD. Au nom du conseil d'administration, je les remercie tous pour leurs efforts extraordinaires en 2009.

Je tiens à remercier également les membres talentueux et dévoués de notre conseil d'administration pour tout leur travail au cours de l'année. Je remercie tout particulièrement Roger Phillips, Bill Ryan et Donna Hayes, qui quittent le conseil après des années de contributions précieuses. M. Phillips, qui est administrateur depuis 1994, est avec nous aujourd'hui. Roger, levez-vous s'il vous plaît, afin qu'on puisse vous applaudir.

Nous avons été très heureux d'accueillir en août la dernière administratrice indépendante à se joindre au conseil, Carole Taylor. Vous aurez l'occasion d'entendre M<sup>me</sup> Taylor et nos autres administrateurs dans la vidéo qui sera projetée un peu plus tard.

Le conseil d'administration reste résolument engagé à travailler dans l'intérêt supérieur de nos actionnaires. Nous accueillons vivement la chance de continuer de vous servir en 2010.

Merci beaucoup!

Avant de passer la parole à Ed Clark, je tiens à préciser que certaines déclarations à caractère prospectif peuvent être formulées pendant le déroulement de la présente assemblée relativement aux perspectives et objectifs de la Banque ainsi qu'aux stratégies mises en œuvre pour les réaliser. Ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses de la Banque qui, de par leur nature, sont exposées à divers risques et incertitudes. Pour cette raison, les résultats réels de la Banque pourraient, à terme, différer sensiblement des attentes exprimées ici. Vous trouverez dans le rapport annuel de l'information sur ces principaux risques et hypothèses.

Je vous demanderais maintenant d'accueillir votre président et chef de la direction, Ed Clark.

## Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans cette présentation, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent faire des énoncés prospectifs de vive voix aux analystes, aux investisseurs, aux représentants des médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération des lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières applicables, y compris la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2010 et par la suite, et ses stratégies pour les atteindre, ainsi que le rendement financier prévu de la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme « croire », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier » et « pouvoir », et de verbes au futur ou au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes inhérents, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude qui plane actuellement sur les environnements financier, économique et réglementaire, de tels risques et incertitudes – dont bon nombre sont hors du contrôle de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner de tels écarts incluent notamment les risques de crédit, de marché (y compris les marchés des actions, des marchandises, de change et de taux d'intérêt), d'illiquidité, d'exploitation, de réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques et les autres risques présentés dans le rapport de gestion inclus dans le rapport annuel de 2009 de la Banque. Parmi les autres facteurs de risque, mentionnons les modifications aux lignes directrices sur les fonds propres et les instructions relatives à la présentation ainsi que leur interprétation; l'augmentation des coûts de financement de crédit causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées relativement au traitement et au contrôle de l'information; et l'utilisation inédite de nouvelles technologies dans le but de frauder la Banque ou ses clients et les efforts concertés de tiers disposant de moyens de plus en plus pointus qui cherchent à frauder la Banque ou ses clients de diverses manières. Nous avisons le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles, et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour obtenir plus de renseignements, se reporter à la section intitulée « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion débutant à la page 65 du rapport annuel de 2009 de la Banque. Le lecteur doit examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres incertitudes et éventualités, et prendre en compte l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs contenus dans cette présentation sont énoncées dans le rapport annuel de 2009 de la Banque, à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques », telle qu'elle est mise à jour dans le rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2010, ainsi qu'aux rubriques « Perspectives et orientation pour 2010 » pour chacun de nos secteurs d'exploitation, telles qu'elles sont mises à jour dans le rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2010, aux paragraphes « Perspectives ». Tout énoncé prospectif contenu dans cette présentation représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs et les priorités de la Banque aux dates indiquées et pour les trimestres terminés à ces dates, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux, qui peuvent être faits de temps à autre par elle ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.